

Présents : Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MARGILLAN, M.VEYRET (adjoints), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme CHAMPON Laurie, Mme CHAMPON Aldina (employées communales), Mme BOURNE (présidente du SOU des écoles), Mme BOURGUIGNON, M.LANGENBACH, Mme GERMAIN (parents délégués), Mme GENIN (déléguée DDEN)

Excusés : M.BERTHIER Yannick, Inspecteur de circonscription, M.CHEVALLIER (Maire), Mme GENEST (parent délégué), M.SORANZO Philippe (enseignant du Lundi).

Secrétaire de séance : Mme JUNG Nathalie, directrice.

COMPTE -RENDU du Conseil d'école 1 du 18/11/2021

1) Rôle des DDEN (délégué départementaux de l'Education nationale)

Ils s'assurent des bonnes conditions de vie de l'élève. Pour cela, ils effectuent une visite de l'école 1 fois/an afin de vérifier si la sécurité des élèves est assurée (jeux extérieurs, locaux). Ils s'intéressent également à la cantine et au transport. Ils contrôlent les locaux, le mobilier scolaire...

2) Cantine, garderie :

- **Cantine** : la réservation, l'annulation des repas et le paiement en ligne se font sur internet. Deux services sont mis en place pour séparer les classes du haut et du bas. Les grands mangent de 11h30 à 12h15 environ puis les plus petits. Chaque classe mange dans une zone déterminée. Une désinfection des tables et des chaises est réalisée entre les 2 services. Les classes vont en récréation dans des espaces différents.

Les travaux de la nouvelle garderie débuteront en Mars / Avril. La cantine sera prête à la rentrée 2022.

- Les horaires de **garderie** sont de 7h30 à 8h20 et 16h30 à 18h15.
- Demande d'études surveillées (lundi/jeudi) : un mail vous sera envoyé pour déterminer le nombre de parents intéressés.

- **Transport** : c'est Mme CHAMPON Aldina qui est chargée d'amener les enfants de maternelle au car. Les parents l'informent via le cahier de liaison des instructions concernant le car.

3) Vote du règlement intérieur : Le règlement est voté à l'unanimité.

4) Résultats des élections des parents délégués

Les parents délégués titulaires élus sont : Mme GENEST Delphine, M.LANGENBACH Marc, Mme BOURGUIGNON Laëtitia, Mme GERMAIN Laurine et en suppléants : Mme BOURNE Céline et Mme ZAPPATERRA Audrey. Si vous voulez contacter les parents délégués vous pouvez le faire à cette adresse mail : (Mme GENEST Delphine) delphine.masson44@orange.fr

5) Bilan des évaluations CP-CE1 :

En CP et CE1, le niveau en Français est très bon.

En CE1, l'écriture des nombres supérieurs à 69 reste difficile ainsi que la vitesse de lecture.

En Mathématiques, la résolution de problèmes est à renforcer en CP et CE1.

6) Modalités d'évaluation et et aides aux élèves :

- **Un livret scolaire unique numérique (LSUN)** suit votre enfant du CP à la 3ème. Il recense les progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. Ce livret vous sera communiqué en Janvier et en Juin.
En cycle 1, l'élève possède un **classeur de suivi des apprentissages** organisé en 5 domaines rempli tout au long du cycle pour observer les progrès et les réussites de l'enfant de la PS à la GS.
Une **fiche de synthèse** est complétée à la fin de chaque cycle (en fin de GS et en fin de CE2).
En cycles 2 et 3, un **cahier d'évaluations** est mis en place.
- **Les évaluations repères nationales** obligatoires pour les CP et les CE1 ont eu lieu en Septembre. Ce dispositif permet de donner des repères au professeur concernant les connaissances et les compétences en Français et en Maths. Les résultats sont transmis aux parents lors d'une réunion. Il y aura d'autres évaluations en Janvier pour les CP.

Besoins éducatifs particuliers des élèves :

- **Le PAI** (projet d'accueil individualisé) concerne les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies, intolérances alimentaires).
- **Les PPRE** (programme personnalisé de réussite éducative) permettent de formaliser les actions prévues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève.
- **Le PPS** (projet personnalisé de scolarisation). C'est la famille qui saisit la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) avec l'aide de l'enseignant référent.
- **Le PAP** (plan d'accompagnement personnalisé) permet aux élèves de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.
- **Le RASED (réseau d'aide) : composé d'un maître E : Joël WAGENER et d'une psychologue scolaire Mme BERNARD Marianne** qui peut observer les élèves dans la classe et prendre rendez-vous avec les parents pour poursuivre éventuellement la prise en charge avec votre accord sur le temps scolaire.
- Certains élèves sont aussi pris en charge pendant les **APC** entre 12h15 et 13h15 ou 12h45-13h15.

7) Projets, sorties scolaires // SOU :

- + **Animation : Planète mômes (27 Septembre) :** Un seul être humain des milliers de cultures (les 4 classes). Cette animation complète notre projet de classes sur le thème des continents.
- + **Semaine du gout, musée de la noix à Vinay (Mmes VITET-COVAS et SCHNEIDER) le vendredi 15 octobre thème : L'Asie.**
- + **Ecole et cinéma:** 2 séances pour les PS MS et 3 séances de cinéma prévues dans l'année pour les autres classes.
- + **Conseil municipal d'enfants (CE2 aux CM2) mis en place avec l'aide de Mme MARGAILLAN.**
- + **Projet artistique TRACES à Saint Antoine (Mmes SAINZ/ JUNG) :** la place du hasard dans l'art.
- + **Sortie au Diapason (vendredi 3 Décembre) :** comédie musicale : le grand voyage d'Annabelle (classe de Mme SCHNEIDER).
- + **Sensibilisation à la filière du bois à Roybon (classe de Mme JUNG) :** transformation, métier, fabrication de jeux en bois.
- + **Participation aux plantations avec la Mairie.**
- + **Passage du permis piétons avec la gendarmerie de Vinay pour les CE2 CM1 CM2.**
- + **Intervention rugby au mois de Juin.**

Composition du Sou des Ecoles :

Présidente : Céline BOURNE / Vice-présidente : Justine REY / Trésorière : Caroline VEHIER / Vice-trésorier : Lionel REY / Secrétaire : Laurine GERMAIN / Vice-secrétaire : Laure MARCHAND.

Safari pêche, ventes de sapins / miel / fromage, vente d'agrumes fin Janvier, marché aux fleurs avec vide-grenier, marche pédestre fin Mai, kermesse / olympiades. Une boîte aux lettres a été installée devant la Mairie pour envoyer sa lettre au Père Noël . Le Sou des écoles s'associe au comité des fêtes pour participer à la fête des lumières le samedi 11 Décembre

8) Bilans financiers OCCE (école) et SOU des écoles :

Un budget de 500 euros est attribué à chaque classe.

Pour ce début d'année, voici les dépenses effectuées financées par vos cotisations (SOU et COOP scolaires) et les différentes manifestations du SOU :

Classe	Titre	Tarif
4 classes	Planète Mômes le 27/09/21	4 x 100 euros
Mme SAINZ Mme JUNG	Saint Antoine Visite musée + ateliers dessins le 12/10/21	Car : 160 euros 2 x 100 euros (ateliers)
Mme SCHNEIDER Mme VITET-COVAS	Musée de la noix Vinay, semaine du gout	Car : 129 euros financé par la COOP scolaire

		Entrées : 5 x 46 = 230 euros
Mme SAINZ Mme JUNG Mme SCHNEIDER	Ecole et cinéma 1 ^{ère} séance	2 Cars : 200 euros places : 162.50 euros
Piscine : environ 1100 euros de transport financé par la Mairie et 1000 euros pour les cours financés par le SOU des écoles.		

Les dépenses de l'année dernière s'élèvent à 1408 euros + la piscine.

Il y a également les cadeaux : une clé USB pour les CP et une calculatrice pour les CM2 qui vont en 6^{ème}, les cadeaux de Noël et un pique-nique en Juin.

9) Demandes à la mairie :

- + Panneau interdiction de fumer à placer sur le mur de la cantine.
- + 2 imprimantes pour les classes (classes Mme JUNG et Mme SAINZ)
- + Une étagère pour la classe de Mme SCHNEIDER et des bacs à peinture pour Mme VITET-COVAS.
- + Des étagères pour ranger les livres de la BCD.
- + Des porte-manteaux à la cantine.

Prochain conseil le **Jeudi 10 Mars 2022, 18h-20h.**

Merci à tous !

La secrétaire de séance et présidente du conseil,
Madame JUNG